



COMMUNE LE NOIRMONT

Le Conseil communal vous invite à participer à la prochaine

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Date et heure : 24 juin 2024 à 20 h

Lieu : Aula des Espaces scolaires
Rue des Collèges 4a – entrée Nord

ORDRE DU JOUR :

1. **Comptes 2023** Examiner, approuver les comptes et voter les dépassements de budget.
2. **Discuter et voter l'ajout d'un article 47bis au règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE)**
3. **Ratifier les changements de surfaces correspondants aux nouvelles limites parcellaires représentées dans le plan de mutation No 1344, suite aux travaux effectués sur la H18 au lieu-dit sur Le Gez**
4. **Divers**

Le Conseil Communal

Le Noirmont, le 31 mai 2024

L'avenant au règlements mentionné sous chiffre 2 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au secrétariat communal où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

II Commentaires

La clôture du compte de résultats présente un **excédent de revenus de CHF 1'738'725.46, soit CHF 1'399'806.94 pour le compte général et CHF 338'918.52** pour les financements spéciaux, ce dernier montant étant reversé dans les différents fonds.

a) Compte de résultats

0. Administration générale CHF 665'009.89 (+ CHF 17'869.89)

0120. Conseil communal CHF 125'504.75 ; 0220. Services administratifs CHF 458'608.34 (+CHF 17'408.34) 0290. Immeubles administratifs CHF 70'433.60.

1. Ordre et sécurité publics CHF + 19'966.10 (+ CHF 7'016.10)

1110. Police communale CHF 19'710.48 ; 1400 Questions juridiques, administration CHF + 10'987.38 (émoluments administratifs, commission de conciliation) ; 1401 Cadastre + CHF 48'738.00 ; 1500 Service d'incendie et de secours SIS CHF 3'777.20 ; 1620 Protection civile 0.00 frais intégralement prélevés dans le fonds PC

2. Formation CHF 2'698'523.32 (- CHF 90'951.68)

2122 Enseignement degré primaire CHF 1'093'354.10 (moyens d'enseignement CHF 74'466.80 ; contributions Canton CHF 1'011'496.10) ; 2124 Manifestations, excursions, camps CHF 16'428.30 2125 Transports degré primaire CHF 43'404.96 ; 2128 Immeubles, locaux CHF 353'440.82 (charges personnel CHF 101'415.85, charges bâtiments CHF 194'852.72, amortissements CHF 107'614.750, produits des locations CHF 65'877.60) ; 2130 Administration degré secondaire CHF 279'266.09 ; 2132 Enseignement du secondaire CHF 614'795.77 (contributions au Canton CHF 611'825.77) 2202 Enseignement spécialisé CHF 273'004.44 correspondant à notre contribution au Canton.

3. Culture – sports – loisirs CHF 313'129.33 (- CHF 2'220.67)

3210 Bibliothèque CHF 32'670.34 (charges personnel et matériel) ; 3294-3299 contributions aux sociétés locales et autres CHF 50'620.00 ; 3419 Contributions aux sociétés sportives CHF 7'100.00 ; 3420 Centre de Loisirs FM CHF 198'618.24 en hausse de CHF 61'073.30 par rapport à 2022 ; 3423 Camping CHF 9'184.75 (entretien bâtiment, part. élimination boues à la Step) ; 3429 Contributions aux sociétés locales loisirs (CHF 7'526.45)

4. Santé CHF 16'755.64 (- CHF 5'024.36)

4333 Médecin et infirmière scolaires CHF 9'004.24 ; 4335 Dentiste scolaire CHF 4'671.40

5. Prévoyance sociale CHF 1'570'091.47 (- CHF 42'608.53)

5310 AVS administration CHF 20'525.70 ; 5322 Prestations complémentaires à l'AVS/AI CHF 614'948.00 ; 5332 Prestations pour retraités CHF 13'522.05 ; 5445 Espace Jeunes FM CHF 153'529.62 dont CHF 125'468.85 sont admis à la répartition des charges ; 5453 Prestations aux familles CHF 11'248.00 (allocations de naissance CHF 7'000.00) ; 5455 Crèche et garderie CHF 760'799.20 ; CHF 5592 Autres prestations de chômage CHF 43'031.00 ; 5722 Aides économiques légales CHF 341'227.05 ; 5799 Remboursement de l'Etat CHF 385'618.20.

6. Trafic, transports, télécommunications CHF 672'473.13 (- CHF 53'516.87)

6150 Routes communales CHF 582'791.87 (charges personnel CHF 270'738.25, amortissements routes CHF 228'419.80) ; 6156 Signalisation et éclairage public CHF+ 14'075.30 (charges d'exploitation CHF 61'784.13, contribution La Goule SA revenu de CHF 74'874.20) ; 6157 Entretien(déneigement) CHF 42'000.23 ; 6158 Immeubles, locaux CHF 2'430.90 ; 6223 Trafic régional d'agglomération CHF 51'217.55 (contribution au Canton CHF 40'451.50, contribution aux CJ pour concept de mobilité lors du Chant du Gros CHF 10'000.00) ; 6294 Autres trafics CHF 8'107.85 (contrat de prestation Mobility).

7. Protection de l'environnement, aménagement du territoire + CHF 245'855.79 (+ CHF 198'126.59)

7100 Approvisionnement en eau Le compte boucle par un excédent de revenus de CHF 43'084.58 viré dans le fonds. Charges de personnel CHF 52'466.90 ; achat d'eau au SEF 232'911.75 ; électricité CHF 24'967.70 ; entretien réseau d'eau CHF 93'816.85 ; entretien machines CHF 29'588.05 ; amortissements CHF 104'160.50 ; revenus des taxes de consommation CHF 572'780.00 et CHF 12'321.10 pour la location des compteurs.

7205 Station d'épuration communale STEP Le compte boucle par un excédent de revenus de CHF 315'058.31 versé dans le fonds. Charges de personnel CHF 52'044.80 ; matériel pour entretien courant CHF 33'652.72 ; électricité CHF 36'364.20, élimination boues CHF 84'571.75 ; entretien installations et bâtiments CHF 24'838.70 et entretien des collecteurs et canalisations CHF 23'011.80 ; amortissements CHF 55'880.93 ; taxe fédérale sur les micropolluants CHF 15'147.00 ; produit de la taxe de base CHF 103'156.65 et de la taxe liée à la consommation CHF 318'234.90 ; taxes uniques de raccordement CHF 194'100.65 (nouveaux immeubles et industries, transformations) ; vente énergie CHF 8'344.38.

7300 Déchets Le compte boucle par un excédent de charges de CHF 1'227.72 prélevé dans le fonds. Déchets combustibles CHF 99'959.75 ; encombrants CHF 19'086.55 ; déchets verts 27'435.00 ; papier et carton CHF 17'289.55 ; verre CHF 5'030.65 ; ferraille et fer blanc CHF 3'314.70 ; taxe cantonale sur les déchets CHF 15'750.00 ; charges personnel voirie CHF 40'191.70 ; revenus de la taxe de base CHF 125'973.30, taxe anticipée sur le verre CHF 8'686.98 ; vente papier et carton CHF 46.20 ; produit du remboursement de la taxe aux sacs CHF 122'443.30.

7410 Cours d'eau CHF 15'343.75 (lutte contre les plantes envahissantes) 7710 Cimetière Excédent de charges de CHF 23'223.95 ; 7794 Toilettés publiques CHF 10'431.20 (personnel et charges d'exploitation) ; 7900 Aménagement du territoire CHF 26'069.40 ; 7905 Subventions pour création de nouveaux logements CHF 36'000.00.

8. Economie publique CHF 16'879.37 (+ CHF 6'819.37)

8110-8113 Agriculture CHF 500.00 Les frais liés à la gestion des pâturages sont intégralement prélevés sur le fonds des pâturages ; 8120 Améliorations structurelles (règlement AF) Excédent de revenus CHF 5'227.30 versé au fonds d'entretien des chemins ; 8120 Sylviculture Excédent de revenus de CHF 1'421.03 ; 8400 Tourisme CHF 19'822.80.

9. Finances – impôts CHF + 5'687'040.46 (- CHF 374'775.54)

9100 Impôts directs des personnes physiques CHF 4'724'237.79 soit CHF 320'437.79 de plus que le budget (impôts sur le revenu et fortune CHF 3'244'544.70, variations nettes d'impôts CHF 151'285.10 , impôts à la source CHF 258'207.35, impôts des frontaliers CHF 1'116'117.00) ; 9101 Impôts directs des personnes morales CHF 2'348'980.40 soit CHF 768'980.40 de plus

que le budget (impôts sur le bénéfice et capital CHF 1'652'928.35 ; les variations nettes totalisent un revenu de CHF 735'731.25 alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de CHF 50'000.00. 9102 Autres impôts directs CHF 556'525.42 (taxes immobilières CHF 383'617.10, gains immobiliers CHF 50'626.85, gains en capital CHF 86'811.10) ; 9201 Impôt fédéral direct CHF 124'302.00 reçus du Canton pour compenser en partie les pertes fiscales des personnes morales suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises ; 9300 Péréquation financière CHF 343'683.00 versés au Canton. 9610 Intérêts actifs CHF 53'241.17 (intérêts sur créances fiscales et revenus des placements) ; 9611 Intérêts passifs CHF 40'365.83; 9630 immeubles du patrimoine financier - CHF 78'982.81 en raison d'une charge de CHF 151'287.05 pour la réévaluation des immeubles locatifs. 9690 Placements financiers revenus nets de CHF 9'710.78 ; 9691 Titres du PF Revenus net de 71'800.00 suite à la réévaluation des titres. 9990 Clôture compte général Excédent de revenus de CHF 1'399'806.94. 9991 Clôture des financements spéciaux Excédent de revenus de CHF 338'918.52.

b) Compte des investissements

Le compte des investissements se solde par un **excédent de dépenses (investissements nets) de CHF 2'068'127.76**, soit CHF 2'149'930.66 en dépenses et CHF 81'803.90 en recettes.

Les dépenses principales concernent le renouvellement de logiciels informatiques CHF 35'151.65, réfection à la Rue St-Hubert CHF 41'564.00, réservoir Les Combes CHF 1'763'992.35 et changement de conduites d'eau à la Rue de l'Ouest CHF 119'800.80.

La principale recette concerne une subvention du Canton du Jura pour les travaux de sécurisation de la route de La Goule CHF 69'852.85.

c) Bilan

Le total du patrimoine financier (liquidités, créances diverses) se monte à CHF 8'206'868.80 en diminution de CHF 303'727.58.

L'endettement brut (engagements courants et financiers à court et long terme) se monte à CHF 5'158'320.07 et a diminué de CHF 295'061.30. Il a passé de CHF 2'855.00 à CHF 2'641.00 par habitant (1953 habitants au 31.12.23). La dette nette (capitaux de tiers moins patrimoine financier) se monte à moins CHF 2'526'301.23 au total ou moins CHF 1'293.00 par habitant.

Le total des financements spéciaux est de CHF 3'174'448.40 en augmentation de CHF 286'247.77. La réserve de politique budgétaire se monte à CHF 1'166'475.90.

L'excédent du bilan totalise CHF 7'685'794.77, soit CHF 1'399'806.94 pour le compte de résultats 2023 et CHF 6'285'987.83 pour l'excédent des résultats cumulés des années précédentes.

Le Noirmont, le 31 mai 2024